**ATTESTATION DE REPRISE D’ACTIVITE**

 **À L’ATTENTION DES LICENCIES**

**Le présent formulaire définit les conditions auxquelles son signataire peut accéder aux installations de la Section dans le contexte de sortie du confinement instauré en raison de la crise sanitaire COVID-19. Cette possibilité d’accès et les engagements pris par la signature de ce formulaire sont exclusivement réservés aux membres du club, titulaires d’une licence fédérale en cours de validité à l’exclusion de toute autre personne.**

PAR LA PRÉSENTE :

* Il atteste avoir été informé que la Section s’est engagée à faire respecter les mesures édictées par la Fédération Française d’Aviron en accord avec le Ministère des Sports pour reprendre les activités sportives encadrées tout en limitant la diffusion du Covid-19 et ce tout au long de la crise sanitaire actuelle ;
* Ces obligations fédérales sont consultables dans le « Plan de déconfinement de la FFAviron » à l’adresse <https://ffaviron.fr/fr/actualites/2020-05-07/protocole-national-de-deconfinement> ;
* Il s’engage donc à respecter lui-même les mesures de protection obligatoires ainsi que les mesures de protection préconisées par la Section et les modalités mises en place pour organiser la reprise de son activité ;
* Il s’engage à protéger sa santé et celles des autres personnes présentes dans l’enceinte sportive du Stade Nautique, notamment en respectant les gestes barrières et en attestant que lui-même et ses proches ne présentent aucun des symptômes potentiels du COVID-19 ;
* Il reconnait que malgré la mise en œuvre de ces moyens de protection la Section ne peut lui garantir une protection totale contre une exposition et/ou une contamination par le Covid-19 ;

Nom et prénom du membre :

Numéro de licence :

Pour les mineurs nom et prénom du responsable légal :

Atteste avoir pris connaissance du Protocole national de déconfinement de la FFA

Date : .................................

Signature (du licencié et du responsable légal pour les mineurs) :

LES GESTES BARRIÈRES :



